

- d'un DUT en Finance-Comptabilité ou en Techniques de commercialisation délivrée par l'ESP/UCAD ;

- du Diplôme Universitaire en Gestion (DUG) de l'IFACE/FASEG/UCAD.

- d'une Maîtrise en Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF)

- d'une Licence en Mathématiques Appliquées aux Sciences Sociales (MASS)

#### **Dispenses :**

Les candidats titulaires de certains titres ou diplômes peuvent être dispensés d'un certificat :

#### **Certificat Comptable :**

Diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T.) option finances- comptabilité (F.C.) délivré par l'Université de Dakar (UCAD).

#### **Certificat Economique :**

- Maîtrise de gestion des entreprises, délivrée par l'Université de Dakar (UCAD) ;

- Diplôme d'Etudes Supérieures en Commerce et Administration des Entreprises (DESCAE) délivrée par l'Université de Dakar (UCAD).

#### **Certificat Juridique :**

Maîtrise en droit option droit des affaires, délivrée par l'Université de Dakar (UCAD).

### **DEBUT DES COURS**

La préparation à chacun des certificats composant le Diplôme Supérieur Comptable pour l'année 2021-2022 débutera en novembre 2021.

### **HORAIRES**

De **18 heures 30 à 20 heures 30** du lundi au vendredi.

**Samedi matin et après-midi.**

### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont ouvertes à compter de septembre 2021.

#### **☑ Pièces à fournir :**

- **Fiche d'inscription** à remplir sur place au guichet n° 1 du CEPECS ;

- **2 photos d'identité** récentes et de bonne qualité ;

- **Copie certifiée conforme** du diplôme nécessaire à l'inscription.

#### **NB :**

- **Pour chaque formation** une lettre d'engagement légalisée de la personne prenant en charge les frais de la scolarité est exigée.

- **La responsabilité** du Département de Gestion n'est pas engagée pour l'inscription aux examens d'Etat.

Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
(UCAD)



**Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar**

**Département de Gestion**



**DIPLÔME SUPERIEUR  
COMPTABLE (DSC)**

**2021 - 2022**

### Objectifs :

Il s'agit d'une préparation aux examens comptables nationaux.

La préparation qui est organisée permet, certes de préparer à l'examen national, mais vise également :

- la formation de cadre en comptabilité,
- la préparation au diplôme d'études supérieures de comptabilité et de gestion financière (DESCOGEF) permettant d'obtenir le diplôme d'expertise comptable et financière (DECOFI).

### Méthodes pédagogiques :

A l'origine, destinés à des professionnels, les cours sont organisés en présentiel, en dehors des horaires normaux de travail (cours du soir du lundi au vendredi et le samedi dans l'après-midi).

### Peuvent faire acte de candidature aux certificats du DSC, les titulaires :

- du D.E.C. (Diplôme Elémentaire Comptable) ;
- d'une Maîtrise de droit des affaires délivrée par l'UCAD ou reconnue par le CAMES ;
- d'une Licence en Economie ou en Gestion reconnue par le CAMES ;
- d'un BTS en Comptabilité – Gestion délivré par le METFP du Sénégal (ou équivalent)

### Organisation de la formation

Le **D. S.C.** est composé de trois certificats :

#### - Certificat Comptable

Comptabilité générale – Comptabilité analytique et contrôle de gestion – Organisation de l'information comptable – Mathématiques financières

#### - Certificat Economique

Economie générale – Economie d'entreprise – Recherche opérationnelle – Probabilité et Statistique – Gestion financière.

#### - Certificat Juridique

Droit des affaires (sociétés commerciales) – Fiscalité directe – Fiscalité indirecte – Droits d'enregistrement – Droit civil 1 (Droit des obligations & Droit du travail) – Droit civil 2 (Droit des sûretés & Contrats spéciaux) – Droit pénal des affaires & Procédure civile.

### Débouchés :

- Cabinet d'Expertise Comptable,
- Commissariat aux comptes
- Etablissement financier
- Entreprises publiques ou privées
- Administration centrale
- Poursuite des études (DESCOGEF)

### Critères d'évaluation :

Examen final d'Etat

### Diplôme délivré :

**Diplôme Supérieur Comptable (DSC)**

### FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITE

L'inscription entraîne l'engagement de régler l'intégralité des frais annuels.

Certificats	Dossier (f cfa)	Scolarité annuelle (f cfa)	Coût annuel (en fcfa)
<b>Comptable</b>	30 000	270 000	300 000
<b>Economique</b>	30 000	270 000	300 000
<b>Juridique</b>	30 000	270 000	300 000

Des facilités de paiement sont consenties. Par exemple :

Certificats	Dossier (f cfa)	Versement à l'inscription et au plus tard le 05 novembre	Mensualité (à verser chaque début de mois de décembre à juin)
<b>Comptable</b>	30 000	90 000	30 000
<b>Economique</b>	30 000	90 000	30 000
<b>Juridique</b>	30 000	90 000	30 000

### MODALITES DE REGLEMENT

Les organismes prenant en charge une formation règlent la totalité des frais annuels. Pour les auditeurs prenant personnellement leur formation en charge, les frais annuels peuvent être réglés mensuellement.

**Les règlements mensuels sont à effectuer avant le 7 du mois en cours ; passé cette date, la carte sera retirée et l'inscription sera suspendue.** Elle reprendra effet sous la condition du règlement de l'impayé.

Passé le délai d'un mois, l'auditeur sera considéré comme démissionnaire et l'inscription sera définitivement perdue.